Réunions des Groupes régionaux des commissions d'études 5 et 12 de l'UIT-T pour l'Afrique
et le Forum régional UIT sur la normalisation pour l'Afrique
Dakar, Mars 2015
Hotel Radisson Dakar

Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes

NOTE D'INFORMATION POUR LES PARTICIPANTS

1. LIEU DE LA CONFERENCE

Les réunions des Groupes régionaux des commissions d'études 5 et 12 de l'UIT-T et le Forum régional UIT sur la normalisation pour l'Afrique pour l'Afrique auront lieu au

RADISSON BLU HOTEL****
LIEU DE LA REUNION
Route de la Corniche Ouest
BP 16868 Dakar Fann - Sénégal
Site web :www.radissonblu.com/hotel-dakar
Tel: +221 33 869 33 33
Fax: +221 33 869 33 00
Contact : Baïtyr Diaw / Sokhna
Meeting & Event Supervisor
Tel: +221 33 869 33 14 / baityr.diaw@radissonblu.com

2. ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS

Tous les renseignements relatifs à l'enregistrement des participants sont disponibles sur le site de l'UIT.

3. DOCUMENTATION

Les documents et autres informations peuvent être téléchargés à partir du site de l'UIT à l'adresse :

- http://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/2013-2016/12/sg12rgafr/Pages/default.aspx
- http://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/2013-2016/05/sg5rgafr/Pages/default.aspx
- http://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/bsg/042015/Pages/default.aspx

4. RESERVATIONS D'HÔTEL

Les participants doivent prendre à leur charge les frais d'hébergement à l'hôtel. Toutefois, le Comité d'organisation a négocié des tarifs spéciaux, indiqués dans la liste jointe. Il est fortement recommandé de faire les réservations dans les hôtels désignés. Le Comité d'organisation n'assure pas le transport des participants à destination ou au départ des hôtels qui ne sont pas mentionnés dans la liste.

Les formulaires de réservation d'hôtel doivent être envoyés **directement à l'hôtel choisi** avec copie à :
Mme Reine Bassene et Mme Khady Niang Ndiaye
Email: reine.bassene@artp.sn /khady.niang@artp.sn

5. SANTE

Le vaccin contre la fièvre jaune est impératif. Un carnet de vaccination international avec le vaccin antiamaril (fièvre jaune) est recommandé (présenté à l'aéroport en arrivant).

Les vaccins, contre l'hépatite A et B, sont fortement conseillés ainsi qu'un traitement antipaludéen.

Le Ministère de la Santé a mis en place aux frontières du pays un dispositif médical pour la lutte contre le virus Ebola. A ce jour, un seul cas, par ailleurs guéri, a été décelé.

6. VOYAGE ET TRANSFERTS A L'AEROPORT

Les participants sont responsables de l'organisation de leur voyage international. Toute information portant sur le voyage, y compris le numéro de vol, les heures et dates d'arrivée devraient être transmises à la personne à contacter dont les coordonnées sont mentionnées dans la fiche d'inscription. Le transport sera assuré pour les délégués :

- A leur arrivée et leur départ de l'aéroport international Léopold Sédar Senghor
- Des hôtels recommandés au lieu de la conférence

- Pendant les diverses manifestations sociales organisées à l'intention des délégués

7. CLIMAT

Le climat du Sénégal est caractérisé par deux saisons : une saison sèche de novembre à juin et une saison des pluies de juillet à octobre. Au mois d'avril, les températures varient entre 25 et 27 Celsius.

8. FUSEAU HORAIRE

Le Sénégal est à l'heure GMT.

9. MONNAIE, BANQUES ET CARTES DE CREDIT

La monnaie du Sénégal est le Franc CFA.
Le taux de change indicatif est de :

- 1 Euro = 655.957 XOF
- 1USD = 581.642 XOF

Les principales cartes de crédit sont acceptées partout pour les transactions. Les banques sont ouvertes de 8h00 à 16h00 du lundi au vendredi. Les bureaux de change sont situés à l'aéroport, dans les hôtels et dans différentes parties de la ville et ouvrent de 08H00 à 18h00 du lundi au vendredi.

10. TELECOMMUNICATIONS

L'indicatif téléphonique de la République du Sénégal est le 221. Il existe trois opérateurs de téléphonie mobile : Orange (77 et 78), Tigo (76) et Expresso (70). L'identification des puces est obligatoire dans les agences ou par voie téléphonique.

11. ELECTRICITE

La tension principale est de 220 volts/50 Hz. Veuillez vous renseigner auprès de la réception de l'hôtel pour obtenir une tension plus faible. Les prises sont à deux fiches rondes.

PERSONNE À CONTACTER DANS LE PAYS HÔTE :

Pour le transport

1/ Mamadou Diouf
Cel : +221 77 637 03 73
E-Mail : mamadou.diouf@artp.sn

Pour les réservations de chambres d'hôtel
Nb : envoyer les demandes de réservations directement à l'hôtel choisi :
1/ Mme Reine Bassene
Tel : +221 33 869 03 69 **Fax** : +22133 869 03 70
E-mail : reine.bassene@artp.sn

Pour les visas
M. Mamadou Gueye
Tel : +221 33 869 03 69 **Fax** : +22133 869 03 70
E-mail : mamadou.gueye@artp.sn

PROCEDURE DEMANDE DE VISA

À compter du 1er juillet 2013, un visa biométrique est obligatoire pour entrer au Sénégal pour les ressortissants des pays qui soumettent les Sénégalais à la formalité du visa payant. Pour les ressortissants des autres pays, il faut présenter un passeport en cours de validité ou une carte d'identité nationale en cours de validité pour les ressortissants de la CEDEAO.

Le visa biométrique, qui concerne les séjours de 1 à 90 jours avec entrée unique, est délivré après recueil préalable des données biométriques (empreintes digitales, photo, iris) et des données biographiques du demandeur. Il nécessite également la fourniture d'informations sur le voyage et l'hébergement.

Ce visa biométrique est délivré au niveau des postes diplomatiques et consulaires dans les treize pays suivants : France, Espagne, Belgique, États-Unis, Italie, Chine, Cameroun, Inde, Allemagne, Mauritanie, Afrique du Sud, Russie, Gambie, ainsi qu'éventuellement aux postes frontières du Sénégal.

La demande de visa (pré-enrôlement) se fait en ligne sur le site internet suivant : **www.visasenegal.sn**, moyennant le paiement de la somme de 50 euros (paiement en ligne) à laquelle s'ajoute des frais de traitement de 2,5 ou 5 euros suivant le type de carte bancaire utilisé. Ces sommes ne sont pas remboursées en cas de refus de visa.

Si la demande est acceptée, le demandeur reçoit un pré-visa (par courrier électronique si la demande est faite en ligne), obligatoire pour se présenter au poste frontière. Ce pré-visa peut être utilisé auprès des compagnies aériennes pour embarquer.

Les étrangers devant se déplacer fréquemment au Sénégal peuvent demander, une fois sur le territoire national, un visa de 90 jours avec entrées multiples ou un visa long séjour avec entrées multiples. La demande doit être faite auprès du Département de la police des étrangers et des titres de voyages (DPETV). Les résidents qui disposent d'une carte d'identité d'étranger doivent également contacter la DPETV pour obtenir un visa non biométrique et pouvoir effectuer des entrées/sorties sur le territoire national. Les Sénégalais binationaux qui voyagent avec un passeport étranger sont dispensés de visa s'ils présentent un passeport sénégalais ou une carte nationale d'identité sénégalaise en cours de validité

La demande de visa (pré-enrôlement) se fait en ligne sur le site internet suivant : www.visasenegal.sn (qui renvoie vers le site de la SNEDAI, société concessionnaire), moyennant le paiement de la somme de 50 euros (paiement en ligne) à laquelle s'ajoute des frais de traitement de 2,5 ou 5 euros suivant le type de carte bancaire utilisé. Ces sommes ne sont pas remboursées en cas de refus de visa.

Note : si ce site internet ne fonctionne pas, allez ici : http://www.snedai.sn/fr/

Les pièces à fournir lors de la demande en ligne
Les fichiers électroniques suivants doivent être préparés lors de la demande en ligne

- ✓ Passeport en cours de validité pour 6 mois minimum
- ✓ Titre de voyage aller/retour ou attestation détaillée de billet d'avion
- ✓ Réservation d'hôtel ou certificat d'hébergement (légalisé) ou certificat de propriété

Attention : le passeport du demandeur doit être en cours de validité pour six mois minimum.

Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter
Pour les visas
M. Mamadou Gueye
Cel :+221
Tel : +221 33 869 03 69
Fax : +22133 869 03 70
E-mail : mamadou.gueye@artp.sn

LISTE DES HOTELS RECOMMANDÉS

RADISSON BLU HOTEL** **LIEU DE LA REUNION** Route de la Corniche Ouest BP 16868 Dakar Fann - Senegal Site web : www.radissonblu.com/hotel-dakar **Tel**: +221 33 869 33 33 **Fax**: +221 33 869 33 00 Nom du Contact : Baïtyr Diaw Meeting & Event Supervisor Tel: +221 33 869 33 14 / baityr.diaw@radissonblu.com **Chambre double:**130 000 cfa/ petit déj.inclus **Taxe séjour :** 1000 cfa/jour/personne	**HOTEL TERROU BI** (Corniche ouest) **** Boulevard Martin Luther King BP 1179 Dakar Tel: +22133839 90 39 Fax: +221 33839 90 45 **e-mail**: reservation@terroubi.com **Site web**: www.terroubi.com Non du contact: Cécilia **Chambre single /double vue jardin** : 110 000 cfa **Chambre single /double vue mer** : 130 000 cfa **Buffet petit déjeuner** : 14 000 cfa par personne **Taxe de séjour :** 1000 cfa /jour /par personne Déjeuner et diner à la carte
MIRAMAR** (Centre-ville) 25-27 rue Félix Faure **Tel** : +221 33 8492929 **Fax**:+221 33 8233505 **E-mail:** miramar-book@orange.sn **Chambre simple :** 28 600 cfa **Chambre double :** 35 600 cfa **Petit déjeuner** : 2500 cfa Taxe séjour inclus	**RYSARA HOTEL** ***(Centre-ville) 8 Avenue des Jambaars **Tél** : +221 33 822 60 60 **Fax** : +221 33 822 60 01 **E-mail**: info@rysarahotel.sn **site web** : www.rysarahotel.sn Contact : Marie-louise Sarr **Chambre double**: 79000 cfa/ petit déj.inclus **Taxe séjour :** 1000 cfa/jour/personne
IBIS HOTEL ***(Centre-ville) 2 AVENUE ABDOULAYE FADIGA DAKAR SENEGAL **Tél** : +221 33 849 49 94 **Fax** : +221 33 8238929 **Site web : http://www.ibis.com/fr/hotel-6777-ibis-dakar/index.shtml** **E-mail**: dakar.reservation@accor.com **Chambre simple**: 65 000 cfa **Chambre double** : 70 000 cfa Taxe séjour : 1000 cfa /jour/personne Petit déjeuner compris	**Nina Hotel** ** (Centre-ville) Rue Saint michel **Tel :** +221 33 889 01 20 **Fax :** +221 33 889 01 81 **E-mail**: hotelnina@orange.sn **Chambre simple**: 38 000 cfa **Chambre double** : 50 000 cfa **Petit Déjeuner** et **Taxe séjour** inclus Responsable de l'hébergement : M. Ndoye

NB : Le Comité d'organisation n'assure pas le transport des participants à destination ou au départ des hôtels qui ne sont pas mentionnés dans la liste des hôtels recommandés.